

## ÉDITO

**ViaTrajectoire est devenu en 10 ans un logiciel incontournable pour l'orientation des patients.**

Ce projet à la fois participatif et collaboratif permet à l'outil de s'adapter constamment aux besoins du terrain.

Des changements importants sur l'outil vont bientôt voir le jour. Dans cette newsletter, nous souhaitons donc mettre l'accent sur les points suivants :

- La refonte du module sanitaire,
- La future synchronisation entre le Répertoire Opérationnel des Ressources (ROR) et ViaTrajectoire,
- La gestion des demandes

Bonne lecture.

Équipe SYNAPSE - VIA TRAJECTOIRE

### La refonte du module sanitaire : V6.0

La refonte du module sanitaire permettra plus de souplesse et sera plus ergonomique, sans rupture en fonction des types de prises en charge : Sanitaire – Grand Âge – retour à domicile.

#### A qui s'adresse la nouvelle version ?

**Aux prescripteurs** : ouverture aux médecins libéraux du fait de l'élargissement de leur accès à tous les types de prise en charge.

**Aux receveurs** : possibilité d'intégration des SSIAD et possibilité d'intégration du recours au programme Prado (déploiement de ces acteurs soumis à la décision de l'Agence Régionale de Santé).

#### Comment effectuer une demande ?

La fiche d'admission aura **3 volets distincts** : médical, soignant et administratif/social.

L'affichage de toutes les orientations possibles apparaîtra en haut de l'écran : SSR – HAD – Soins palliatifs – hébergement médico-social – Retour à domicile (Prado – SSIAD).

Le prescripteur aura le choix entre deux options possibles :

- soit il sait précisément de quelle prise en charge relève son patient et il l'oriente vers cette prise en charge avec une fiche d'admission appropriée,
- Soit il ne sait pas précisément et l'outil l'oriente au fur et à mesure vers un type de prise en charge (avec toujours la possibilité de revenir en arrière).

#### Quand la nouvelle version sera disponible ?

La refonte est testée au fur et à mesure de sa construction auprès de quelques volontaires selon la méthode AGILE, une approche itérative et incrémentale menée dans un esprit collaboratif.



Période de test : Juillet 2017 à Janvier 2018  
Mise en recette de la **V.6.0** en Février 2018

**Mise en production en Juin 2018**

## Future synchronisation ROR et ViaTrajectoire

### Qu'est-ce que le ROR (Répertoire Opérationnel des Ressources) ?

"Le ROR est **l'outil de description** des ressources de **l'offre de santé** pour une région. Il est le **répertoire** de référence des ressources de l'offre de soins de la région". (Source DGOS)

Son objectif opérationnel est la recherche d'un établissement, un service, un professionnel, une ressource médico-technique, une compétence spécifique. Il permet actuellement la consultation de la permanence des soins et de la disponibilité des lits.

Depuis 2015, des travaux menés par l'ASIP Santé (délégation DGOS) ont pour objectif de mettre en place **un cadre d'interopérabilité avec les applications tierces** dites "consommatrices" d'offre de santé **dont ViaTrajectoire**.

**Circulaire d'application DHOS de février 2007 relative à la prise en charge des urgences**  
→ Mise en place des ROR obligatoire

**Décrets de mai 2006** → Mise en place des ROR sous la responsabilité des ARH/ARS pour les structures de médecine d'urgence

**Instruction DGOS d'avril 2015** : le ROR devient le référentiel de l'offre de santé d'une région

### Quels seront les impacts pour ViaTrajectoire ?

- La mise à jour de l'annuaire aura lieu dans le ROR (création et suppression des établissements et unités, renseignements de certains champs)
- Les concepts et les valeurs de descriptions devront être harmonisés
- Les noms des unités devront être identiques (une UF ROR = une UF ViaTrajectoire)

**Dans un premier temps, la synchronisation concerne uniquement le domaine sanitaire : MCO, SSR, HAD, USP et PSY.**

Concrètement, avant la synchronisation avec le ROR certaines unités devront se scinder et d'autres au contraire se regrouper. Il faudra également renommer toutes les unités conformément à certaines règles.

Notre équipe travaille actuellement sur une convention de nommage avec l'équipe ROR pour vous aider dans cette démarche.

Nous reviendrons prochainement vers vous pour vous donner plus d'informations ainsi qu'un guide opérationnel à suivre. Il sera important de prendre contact avec le référent ROR de votre établissement.

## La gestion des demandes

Dans le respect d'un travail collaboratif entre partenaires, il est important de mettre à jour régulièrement les tableaux de bords. Pour cela, il est nécessaire de suivre le processus de la demande en pensant à bien finaliser ou annuler les dossiers.

De même, la qualité des dossiers est un enjeu essentiel pour une sortie plus rapide des patients. Les prescripteurs s'engagent à rédiger des dossiers complets et exhaustifs et les receveurs s'engagent à répondre quotidiennement de manière authentique.

N'hésitez pas à relayer très largement ces informations à vos équipes.

Nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.



Vous souhaitez en savoir plus sur le ROR, l'ORU ou VIA TRAJECTOIRE en région Hauts-de-France, n'hésitez pas à consulter le site internet dédié à Synapse à l'adresse : <http://www.synapse-hdf.fr> ou par messagerie

- Pour le ROR : [ror@synapse-hdf.fr](mailto:ror@synapse-hdf.fr)
- Pour ViaTrajectoire : [viatrajectoire@synapse-hdf.fr](mailto:viatrajectoire@synapse-hdf.fr)
- Pour l'ORU : [oru@synapse-hdf.fr](mailto:oru@synapse-hdf.fr)